

**COMMENT ET POURQUOI CONCILIER DIFFÉRENTES DISCIPLINES
POUR CARACTÉRISER ET SAUVEGARDER LE PCI. LE CAS
DU MANUEL DE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**HOW AND WHY TO RECONCILE DIFFERENT DISCIPLINES TO
CHARACTERIZE AND SAFEGUARD INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE:
THE CASE OF THE INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE HANDBOOK**

Françoise Lempereur, Docteure en Information et Communication
Maître de Conférences à l'Université de Liège, Belgique

Résumé

La Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a pris effet en 2006. Depuis lors, sa complexité ainsi que son manque de contrainte vis-à-vis des États signataires défaillants ont généré de nombreux débats dans le monde académique.

Le présent article tente de tempérer les critiques, en répondant à quelques-unes des questions en jeu, par une analyse de la manière dont chercheurs et enseignants pourraient mieux comprendre et transmettre le patrimoine culturel immatériel.

Forte de son expérience d'éditrice d'un manuel collectif en la matière, l'auteure montre l'importance d'une approche multidisciplinaire, incluant sociologie, anthropologie, ethnologie, droit, éthique, linguistique, muséologie, histoire, économie du tourisme et étude des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Mots-clés : *Patrimoine culturel immatériel, Transmission, Médiation, Méthodologie, Manuel pédagogique, Multidisciplinarité*

Culture Crossroads

Volume 28, 2025, <https://doi.org/10.55877/cc.vol28.615>

© Latvian Academy of Culture, Françoise Lempereur

All Rights Reserved.

ISSN 2500-9974



Abstract

The UNESCO Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage has come into effect on 2006. Since then, its complexity and its lack of constraint have generated a large number of problems and debates into the academic world.

In the attempt to counter the criticism and answer some of the interrogations, this paper is dedicated to analysis of the ways how researchers and teachers could understand and transmit intangible cultural heritage. As the author has edited an academic collective handbook on ICH, she delivers her experience by showing the importance of taking into account a multidisciplinary approach, including sociology, anthropology, ethnology, law, ethic, linguistics, museology, history, tourism economy and media studies and technologies.

Keywords: *intangible cultural heritage, transmission, mediation, methodology, handbook, multidisciplinary.*

Introduction

Aujourd'hui, dix-neuf ans après l'entrée en vigueur de la *Convention pour la sauvegarde du PCI*, il est utile d'interroger les processus d'appropriation de celle-ci à la fois par les communautés porteuses, par les institutions politiques et culturelles et par les milieux scientifiques, et d'évaluer, autant que faire se peut, l'efficacité de sa mise en œuvre. Au cours de ces deux journées de colloque, diverses communications analyseront la pertinence des critères d'identification du PCI et des dispositifs de nomination¹. Pour notre part, nous nous attacherons d'abord à essayer de définir la place qu'occupent, parmi les acteurs potentiels d'une politique de sauvegarde du PCI, ceux qui appartiennent au monde universitaire, chercheurs et enseignants, avant d'analyser, de manière plus pragmatique, une expérience d'élaboration d'une formation en PCI, en interrogeant le choix des disciplines et des outils méthodologiques déployés, tant dans les cours dispensés qu'à travers l'édition d'un manuel pédagogique.

Le chercheur, acteur potentiel de la sauvegarde du PCI ?

À la page 25 du *Manuel de patrimoine culturel immatériel* publié en 2017 [Lempereur 2017], une phrase pourrait résumer la situation actuelle : "*Le caractère complexe et non définitif du concept de PCI séduit les esprits ouverts à l'innovation mais provoque une certaine défiance à son égard, voire un rejet*".

¹ Voir les contributions de Janet Blake et Rieks Smeets dans cet ouvrage.

L'émergence du concept de PCI est intervenue dans un contexte scientifique en pleine mutation : les sciences humaines européennes et américaines, désorientées par la dimension mondiale du propos, se sont senties menacées dans leur hégémonie par les écoles orientales (japonaise et coréenne surtout) et par la mise en perspective de problématiques propres aux peuples des Pays du Sud, qui leur interdisaient désormais une approche holistique des cultures "traditionnelles" ou "populaires" [Lempereur 2017: 39–46]. Elles voyaient converger et, dans une certaine mesure bafouer ou transgresser, des disciplines autrefois antagonistes (comme l'histoire et l'ethnologie) et devaient donc adapter leurs systèmes de pensée et de recherche à des catégories qu'elles n'avaient pas forgées.

De nos jours, certains chercheurs – parfois experts [Bromberger 2014, Zeebroek 2012, Khaznadar 2004: 51] – dénoncent le caractère peu pertinent de la distinction, artificielle selon eux, entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel. D'autres refusent d'abandonner les valeurs d'authenticité et de protection associées habituellement au patrimoine, et s'inquiètent du manque d'objectivité que comporte la démarche participative initiée par la Convention de sauvegarde du PCI de l'UNESCO : elle élargirait la responsabilité patrimoniale à trop d'acteurs, non légitimes à leurs yeux. D'autres encore estiment que l'emprise des intérêts politiques sur cette Convention et surtout sur sa mise en œuvre fausse la perception d'un PCI accessible à chacun [Khaznadar 2014: 90 ; Bortolotto 2011: 30].

La plupart de ces critiques sont liées à une vision nouvelle du patrimoine culturel qui se démarque de la posture portée par la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* (UNESCO, 1972). La Convention de sauvegarde du PCI de 2003 bouscule en effet une série de notions intégrées jusqu'alors dans les études patrimoniales : authenticité, valeur universelle, valeur exceptionnelle ou importance des experts. Ainsi, rappelons que le texte proposé par l'UNESCO aux États signataires affirme la responsabilité des communautés culturelles dans l'identification de leur patrimoine ; qu'il conjugue transmission intergénérationnelle et actualisation permanente des contenus patrimoniaux en liant la créativité au milieu de vie, à l'environnement naturel et à l'histoire de chaque communauté ; qu'il associe aux formes actualisées de ces contenus, les supports de la pratique et de la transmission, c'est-à-dire les "instruments, objets, artefacts et espaces culturels" relevant des patrimoines mobilier, immobilier et naturel ; qu'il incite les communautés à s'interroger sur le caractère identitaire de leur patrimoine, dans ses dimensions spatiales et diachroniques, et à considérer sans *a priori* négatif la diversité culturelle, le métissage culturel et les apports de la modernité et, enfin, qu'il conditionne le tout à des obligations éthiques.

Le choix, assumé par les concepteurs de la *Convention pour la sauvegarde du PCI*, de confier l'identification et la sauvegarde du PCI aux détenteurs de celui-ci,

ne manque pas de heurter ceux qui estiment que seuls des spécialistes externes, formés aux méthodes de collecte et d'analyse, sont habilités à définir, documenter, inventorier et publier les contenus patrimoniaux identifiés au sein des communautés dûment étudiées et ce, en vertu d'un principe d'objectivité, objectivité qui, selon eux, serait inaccessible auxdits détenteurs.

Selon nous, la question de l'objectivité est mal posée car elle ne prend pas en compte les différentes formes de transmission observables au sein même des communautés. La définition du PCI formulée dans la Convention de 2003 part du principe qu'hors de l'ensemble des savoir-faire, connaissances, pratiques et rituels disponibles, une communauté ne transmet que ce qui fait sens pour elle, ce qu'elle considère en adéquation avec les valeurs éthiques qu'elle revendique ou ce dont elle peut justifier une utilité symbolique ou pragmatique, immédiate ou future (ce qui "fait partie de son patrimoine culturel" et "lui procure un sentiment d'identité et de continuité").

Au cours du temps, les choix se sont opérés grâce à, d'une part, une transmission que nous appellerons "naturelle", intergénérationnelle et interne – consciente, lorsqu'il s'agit d'expressions ou de savoir-faire techniques par exemple, ou inconsciente, pour des savoirs non propositionnels, des croyances ou des symboles liés au contexte social sans intervention d'un apprentissage formel [Laplane 1997] – et, d'autre part, à des médiateurs locaux, des "passeurs de mémoire" qui, comme le griot africain par exemple, transmet à ses concitoyens les récits propres à leur communauté, en leur insufflant un souffle épique et lyrique qui les enrichit. Ces médiateurs interviennent comme artistes ou animateurs, pour actualiser les contenus, les diffuser et permettre à un maximum de membres de la communauté de s'identifier à la tradition.

Ces deux formes de transmission échappent aux ethnologues, anthropologues, sociologues, historiens... et, de manière générale, à tout médiateur externe à la communauté car elles se suffisent à elles-mêmes : les jeunes générations héritent d'un contenu patrimonial immatériel et se l'approprient par observation et imitation, en l'adaptant aux modes de vie et aux conditions sociales et environnementales contemporaines, avant de le mettre à la disposition des générations suivantes. Nous sommes face à une forme de "sélection naturelle", à travers un processus créatif où les variations individuelles, inhérentes à toute transmission non formelle, nécessitent une validation tacite par la collectivité pour être intégrées au PCI de la communauté.

Si, par contre, des expressions, pratiques sociales, connaissances ou savoir-faire hérités des anciens ne semblent plus en adéquation avec les modes de vie contemporains ou lorsque la transmission naturelle n'est pas ou plus possible (décès, maladie, migration, misère, crise politique ou environnementale...), la communauté peut réagir de deux manières : soit en créant ses propres outils de transmission – par exemple des centres de formation gérés par des associations locales, où les savoir-faire artisanaux,

les danses ou les chants sont enseignés aux jeunes générations –, soit en demandant l'aide de médiateurs externes à la communauté, facilitateurs ou courtiers² mis à disposition par l'UNESCO [Jacobs, Neyrinck, et van der Zeijden 2014], ou d'experts formés à la collecte, à l'analyse et à la transmission de données considérées comme pertinentes pour garantir une sauvegarde efficiente de l'élément en jeu.

S'appuyant généralement sur des supports de communication (enregistrement, photographie, audiovisuel, exposition, musée, etc.), ces médiateurs chercheront à identifier les personnes-ressources aptes à documenter les contenus patrimoniaux en danger et à mettre en évidence les porteurs et leurs pratiques, tout en veillant à éviter les dérives de la transmission patrimoniale : distanciation, folklorisation, spectacularisation, mercantilisation ou manipulation politique [Lempereur 2017: 89–96]. Dans ce cas, le médiateur sera un “incitant”, alors que le griot était et reste un “excitant”.

Le chercheur peut faire partie de ces médiateurs externes s'il s'applique à collecter, documenter ou inventorier les traces laissées dans la mémoire d'anciens praticiens et s'il les transmet ensuite à ceux qui désirent les réanimer. Recherche-action, observation participante, participation observante... les méthodes d'approche sont multiples et sont efficaces, pour autant que la volonté première du chercheur reste de jouer un rôle d'éveilleur de conscience patrimoniale et qu'il respecte les principes éthiques pour la sauvegarde du PCI [Marc Jacobs 2017]³ et les contraintes sociétales et méthodologiques exigées par toute démarche scientifique. Nul ne pourra alors mettre en cause son “ethnocentrisme de classe” [Bourdieu 1987: 178–184, Pizzorni 2004]⁴.

Puisque le PCI est d'abord un vecteur de sociabilité et de liaison intergénérationnelle propre à la communauté qui le porte, qu'il assied les hiérarchies locales, est facteur d'équilibre et garant de l'ordre public, vouloir le pénétrer, le décrire, l'analyser et transmettre ses “phénomènes” – au sens premier du terme – implique une confiance sans réserve de la communauté envers le chercheur [Lempereur 2017: 236–7]⁵.

Le chercheur doit-il pour autant être proche – voire issu – de la communauté qu'il étudie ? Lorsqu'il s'agit de recenser des pratiques culturelles ou des modes

² Pour traduire l'anglais « *brokers* ». En mars 2014, la revue flamande *Volkskunde* a publié, en anglais et en néerlandais, un numéro spécial de près de 200 pages, sous la direction de Marc Jacobs, de Jorijn Neyrinck et d'Albert van der Zeijden et avec la collaboration de plusieurs spécialistes. Ces termes y sont analysés et illustrés par des études de cas dans les différentes parties du monde.

³ Principes ajoutés en 2016 aux *Textes fondamentaux de la Convention 2003*.

⁴ Dénoncé par les auteurs.

⁵ On trouvera une discussion sur la notion de « communauté » dans le *Manuel*.

d'expression propres à une communauté locale ou d'intérêt, il semble à première vue plus efficace de confier la tâche à un membre de cette communauté, qui y sera, *de facto*, reconnu comme "passeur de mémoire", puisqu'il en partage la langue vernaculaire, la culture et les modes de vie.

C'est oublier cependant qu'un regard extérieur permet parfois (voire souvent) de mettre en évidence des particularités dont les acteurs n'ont pas conscience, faute d'éléments de comparaison. Il ne s'agit pas ici d'objectivité mais bien d'aide à la prise de conscience.

L'enseignant, courroie de transmission de connaissances "nommées et normées"

L'enseignement est un processus diachronique qui actualise un passé – idées, théories, et expériences émises ou réalisées par des experts ou des praticiens – pour forger un présent ouvrant des perspectives sur le futur. Son caractère inachevé est donc inhérent à sa nature et nous ne prétendons pas aborder ici l'ensemble des questions épistémologiques posées par une approche pluridisciplinaire de la caractérisation et de la sauvegarde du PCI. Le statut de celui qui enseigne le PCI dans les facultés de sciences sociales, de sciences historiques, de communication, etc., ou de celui qui forme des référents en matière de PCI au sein d'institutions ou d'administrations publiques, diffère de celui de chercheur – même si, dans les faits, la grande majorité des enseignants ont souvent d'abord effectué des recherches avant d'enseigner.

Alors que, s'il effectue une médiation, le chercheur se met à la disposition de la communauté, l'enseignant se détache du terrain pour s'adresser à un public qui cherche à connaître, sans nécessairement mettre en pratique les connaissances acquises ni rencontrer les acteurs du PCI. Ce faisant, il s'empare donc des contenus patrimoniaux des communautés détentrices pour les mettre à la disposition de son public ou partager avec lui des connaissances "nommées et normées" (pour reprendre le titre de ce colloque), au moyen d'outils méthodologiques et didactiques.

Pour éviter de réifier ce vécu ou de le figer dans le temps – surtout si l'enseignant s'appuie sur des enregistrements sonores ou visuels, par définition inactuels –, il veillera donc à adopter davantage une posture interrogative plutôt qu'affirmative en insistant sur l'évolution parallèle des contenus patrimoniaux et des valeurs qui leur sont attribuées par leurs détenteurs naturels.

Examiner par exemple avec des étudiants comment un carnaval fait partie du patrimoine culturel d'une communauté donnée, sous-entend que l'enseignant a non seulement pris connaissance au préalable des pratiques sociales, des rituels, des expressions et des savoir-faire des acteurs de ce carnaval mais qu'il a aussi interrogé l'histoire, le cadre spatial, les ressources financières, les dispositifs créatifs, les éventuelles stratégies touristiques et politiques mises en place, en essayant

avant tout de comprendre les valeurs et le sens que ces acteurs attribuent à leur PCI. La démarche requiert donc un recours à de nombreuses ressources critiques et pédagogiques et ne ressortit pas à une discipline scientifique unique, telle que l'ethnologie ou l'anthropologie.

L'introduction aux actes du Colloque de Cerisy de 2012 rappelle que l'étude du PCI relevait jusqu'alors en France de l'ethnologie, qualifiée pourtant de "discipline qui ne jouit pas de la plus grande des considérations au sein de l'administration patrimoniale" et qu'une rupture épistémologique venait de s'effectuer pour intégrer historiens, géographes, juristes et économistes, à la fois dans la mise en œuvre de la Convention de 2003 mais aussi dans la politique patrimoniale française en général [Csergo, Hottin et Schmit (eds.) 2012: 12].

Une enquête sur les disciplines scientifiques exploitées pour étudier le PCI dans le monde montrerait sans doute aujourd'hui que l'ethnologie – voire le folklore dans le monde anglo-saxon, victime de sa vision survivaliste initiale [Lempereur 2017: 27–35] – est toujours dominante. Avec toutefois, çà et là, une ouverture à d'autres sciences, comme la linguistique, l'histoire, la géographie ou la démographie. Cette ouverture avait été initiée dans les pays germaniques dès la première moitié du XX^e siècle [Legros 1962: 15–31, Georget 2009]. Elle fut réaffirmée, en France, dans une approche structuraliste, par l'anthropologie sociale de Claude Lévi-Strauss qui, dès la parution de *Tristes tropiques* en 1955, ne limitait plus sa démarche à l'examen attentif des faits culturels et de leurs porteurs ni au traitement comparatif des documents récoltés sur le terrain, mais souhaitait établir un dialogue avec d'autres sciences pour dégager des modèles explicatifs reflétant la structure des relations sociales.

En 70 ans, le structuralisme a montré ses limites, tout comme la démarche ethnographique qui isolait les communautés culturelles en leur consacrant des monographies. Désormais, les sociétés humaines n'ont plus – à de très rares exceptions près – la transmission de leur patrimoine culturel comme moteur essentiel de relations sociales et de fondement communautaire. Le métissage culturel est une réalité, tout comme le partage, l'imitation, voire l'appropriation de traits culturels externes qui influencent l'évolution des contenus patrimoniaux. Michel Foucault [1969] a montré que l'élément identitaire ne peut plus être utilisé comme une simple trace du passé transmis mais peut être un facteur de transformation et de fondation de culture nouvelle.

Forte de ces références, nous pensons que l'enseignement du PCI se doit de contextualiser tout élément patrimonial étudié, en faisant appel à un ensemble de sciences humaines, sociales et naturelles et aux technologies contemporaines de l'information et de la communication.

La genèse du Manuel de patrimoine culturel immatériel, une démarche collaborative et pluridisciplinaire

Né du constat qu'il n'existait en librairie francophone aucun support écrit quelque peu systématique couvrant les matières liées au PCI, l'ouvrage intitulé *Patrimoine culturel immatériel – Manuel* a été écrit par les enseignants d'une formation de troisième cycle, appelée "Collecte, transmission et valorisation du PCI", organisée durant trois années académiques (de 2015 à 2018) aux universités de Liège et de Namur. Cette formation comportait chaque année 180 heures de cours théoriques, répartis en six modules de trente heures. Une vingtaine d'heures de travaux de terrain et de rencontres avec des praticiens ainsi que la rédaction d'un mémoire individuel complétaient le cursus.

Les matières abordées étaient très diversifiées, comme d'ailleurs les formations des enseignants eux-mêmes : linguistique, histoire, histoire de l'art et archéologie, muséologie, droit, géographie, économie du tourisme, ethnomusicologie, anthropologie, information et communication. Les étudiants n'étaient pas en reste et plusieurs exerçaient des fonctions liées à des activités de diffusion et de médiation culturelles, comme responsable de musées, agent administratif au Ministère de la Culture, professeur ou cinéaste.

Dès après la première année, le besoin d'un support écrit se fit sentir. En 2016, un syllabus, reprenant notes de cours et études de cas, fut distribué aux étudiants et l'idée d'un véritable manuel vit alors le jour. Écrit par douze enseignants des universités de Liège et de Namur, auxquels se sont joints six experts internationaux du PCI et quatre diplômés de la formation – à qui nous avons offert un espace pour présenter brièvement leur travail de fin d'études –, le manuel vise trois objectifs : cerner la notion de PCI et en comprendre les enjeux ; dresser un état des lieux des politiques de sauvegarde en Francophonie et, surtout, donner des outils méthodologiques à ceux qui s'intéressent au PCI, grâce à des textes descriptifs, explicatifs ou réflexifs, des informations pratiques, des illustrations et des analyses de cas.

La formation "Collecte, transmission et valorisation du PCI" reposait sur un principe de base, que le manuel a adopté : il n'existe aucun dispositif pédagogique ni aucune méthodologie qui permette, seul(e), d'appréhender l'immense champ conceptuel que recouvre le PCI. Ce credo a donc exigé des approches variées, généralement consensuelles mais parfois polémiques comme le débat entre intérêts économiques ou touristiques et sauvegarde du PCI, illustré par la patrimonialisation du *Kankurang* au Sénégal, l'évolution du PCI de la Place Jemaâ-el-Fna à Marrakech ou de la Médina de Fès.

La diversité des points de vue s'est aussi traduite par une attention envers des patrimoines culturels de pays non francophones qui, par leur nature, interrogent

notre perception du PCI. Ainsi, le manuel évoque brièvement, à côté d'exemples belges, français, québécois ou africains, la propriété intellectuelle du *Haka* maori aotearoa ou de la chanson andine *El Cóndor pasa* ; l'inscription sociale de l'opéra *Kunqu* ou encore le paysage emblématique de la plaine de Castelluccio di Norcia, en Ombrie.

Chaque auteur a choisi sa propre approche du PCI et les illustrations qu'il souhaitait apporter à sa contribution, tout en respectant une ligne éditoriale adoptée de manière collégiale au préalable. La logique qui a présidé au plan de l'ouvrage a veillé à couvrir (presque) l'ensemble des matières enseignées lors de la formation, en les regroupant autour de grands thèmes qui en constituent l'épine dorsale. Ainsi, les six chapitres du manuel révèlent progressivement les inscriptions sociales et territoriales du PCI ; ses modes de transmission et de reproduction ; les outils méthodologiques nécessaires à son identification et à sa médiation ; sa valorisation et, enfin, l'examen de ses politiques de sauvegarde, tant de manière théorique que pragmatique.

Le premier chapitre introduit les notions de patrimoine et de patrimonialisation et montre l'émergence progressive du PCI dans le champ épistémologique, depuis le XIX^e siècle. Il emprunte la définition du PCI à la Convention pour la sauvegarde du PCI proposée par l'UNESCO en 2003, en s'efforçant d'en expliquer le contenu sans toutefois y ajouter de réflexion critique, celle-ci étant réservée, au début du 6^e chapitre, à des pages intitulées "Le rôle de l'UNESCO et de sa Convention pour la sauvegarde du PCI".

Le souci de contextualiser les pratiques du PCI s'exprime dès le 2^e chapitre, intitulé "inscriptions sociale et territoriale du PCI". Nous y analysons les notions de "culture populaire" et de "culture traditionnelle", de "diversité culturelle" et de "métissage patrimonial" et réfléchissons au caractère identitaire du PCI, dans une perspective à la fois sociologique et politique, notamment en adoptant le concept d'"ethnicité" [Martiniello 2013].

Sous la plume d'un géographe, l'importance du milieu et, dans une moindre mesure, l'interaction avec la nature, se traduisent par l'étude de l'inscription territoriale, où le paysage est qualifié de "face visible de l'organisation des sociétés", et par un texte intitulé "de la signification du lieu à l'esprit du lieu". Précisons que la contribution de la géographie se concrétise aussi dans le chapitre 4, consacré aux outils méthodologiques, où la recherche d'une organisation spatiale des connaissances débouche sur un apprentissage de l'établissement de cartes géographiques thématiques.

Une fois établie l'assise du PCI, nous abordons, au chapitre 3, les enjeux et les caractères de sa transmission, en analysant les notions d'"oralité", de "souvenir", de "mémoire" et particulièrement de "mémoire collective" ; en montrant la nécessaire

actualisation des contenus patrimoniaux et en analysant les facteurs de variabilité et les altérations – dérive mercantile, spectacularisation, folklorisation, manipulation idéologique ou politique – qui menacent la transmission.

Ce troisième chapitre, confié à deux spécialistes de la communication, interroge aussi la reproduction technique du PCI, à travers la fonction des archives photographiques et cinématographiques. Elles peuvent parfois aider les communautés à se réapproprier des savoir-faire artisanaux ou des pas de danse. Elles permettent surtout d’appréhender la transformation profonde des modes de vie, des relations sociales, du travail ou des loisirs, dans une perspective historique et sociologique.

Le 4^e chapitre présente les outils méthodologiques qui sont actuellement à la disposition des médiateurs du PCI qui collectent, enquêtent, enregistrent, cartographient des contenus patrimoniaux et les restituent sous forme d’expositions et de publications ou sous forme numérique. Outre la géographie et la communication médiatique déjà citées, les disciplines ici mises en évidence sont la muséologie et la communication transmédia qui, dépassant la simple transmission en vue d’une revitalisation de contenus anciens, met l’accent sur le caractère dynamique du PCI pour créer de nouvelles formes de communication.

Le 5^e chapitre est consacré à la valorisation du PCI. Une ingénieure de gestion, docteure en marketing, y examine de façon critique la relation complexe entre tourisme et PCI, en affirmant d’emblée qu’un développement mal maîtrisé du tourisme peut mener à la dénaturation des valeurs des communautés mais que des relations non-conflictuelles entre le tourisme et le PCI sont possibles, dans une perspective de développement durable – en prenant l’exemple du parc national des Cinq Terres sur la côte ligure italienne. Cette perspective d’un écotourisme durable implique la mise en valeur à la fois des ressources naturelles et culturelles locales et la création de valeurs économiques respectueuses des communautés, d’où l’importance, analysée dans le manuel, de la relation entre visiteurs et visités, à travers notamment la prestation de guides touristiques, qualifiés de “professionnels de la médiation proactive”, et des enjeux de la promotion des produits du terroir, souvent source de développement de l’économie locale.

Cette réflexion ne se limite pas à un regard économique mais analyse aussi les notions “d’authenticité” et “d’expérience touristique”, productrices parfois de problèmes éthiques. Ceux-ci font l’objet d’une analyse spécifique au dernier chapitre, consacré aux politiques de sauvegarde.

Ces approches communicationnelles et économiques ne peuvent occulter les aspects politiques, juridiques et éthiques liés à la sauvegarde du PCI. Le chapitre 6, le plus long du manuel, commence par examiner, d’une manière succincte mais critique, les textes fondamentaux proposés par l’UNESCO pour la mise en œuvre de la Convention de 2003, à savoir les directives opérationnelles et les règlements

internes aux instances d'avis et de décisions, ainsi que les dimensions de "valeur universelle exceptionnelle" et de "protection et authenticité" liées à la *Convention de l'UNESCO de 1972 sur la Protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, généralement appelée "Convention du Patrimoine mondial".

S'ensuivent un volet éthique, nous l'avons dit, conforme aux principes élaborés dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention 2003, et un volet juridique qui passe rapidement en revue la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit du PCI et des droits intellectuels.

L'ouvrage se termine par un examen des mesures concrètes de sauvegarde prônées par la Convention (inventaire des éléments du PCI, et inscriptions sur la *Liste représentative du PCI de l'humanité*, sur celle du *PCI nécessitant une sauvegarde urgente* et dans le *Registre des bonnes pratiques*) et par un aperçu des politiques de sauvegarde adoptées en France, en Suisse, au Canada, dans quelques pays d'Afrique et en Flandre, avant une bibliographie sélective et une liste de ressources de documentation, de relais institutionnels dans chaque pays de la Francophonie et de réseaux internationaux actifs dans les différents domaines du PCI.

Pour conclure : l'inscription du Manuel dans l'actualité

Nous pensons que si le manuel de PCI fait appel à une dizaine de disciplines universitaires – la communication, l'anthropologie, les sciences politiques, la sociologie, la géographie, l'histoire, la muséologie, l'économie, le droit – auxquelles se greffent différentes techniques de médiations comme le multimédia ou le transmédia, c'est parce qu'il s'inscrit pleinement dans son temps.

Ainsi, par exemple, à l'heure des revendications nationalistes qui surgissent un peu partout dans le monde, il nous paraissait indispensable d'aborder "l'identité culturelle" qui singularise chaque communauté. Le manuel déconstruit les visions essentialistes, primordialistes ou racistes qui estiment que chaque groupe ethnique se caractérise par une culture distinctive authentique qui se transmet de génération en génération. Le PCI se transmet bien de manière intergénérationnelle, mais, dit la Convention, il est "*recréé en permanence par les communautés en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire*" et le "*sentiment d'identité et de continuité*" que cette construction produit "*contribue à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine*".

Depuis la parution du texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003, des milliers de publications ont vu le jour, dans toutes les langues, destinées à en expliciter les termes, à en préciser les applications, à contredire parfois son contenu, avec le plus souvent une volonté d'innover, d'améliorer, voire de révolutionner le sujet. Tel n'était pas notre but en publiant ce manuel. Nous voulions simplement produire un instrument de travail qui se calque sur son objet, à savoir

un patrimoine vivant, créatif, dont le sort dépend d'autant d'acteurs différents qu'il existe de manières différentes de voir le monde, de comprendre le passé et d'envisager l'avenir.

Bibliographie

- Bortolotto Ch. (2011). Le trouble du patrimoine culturel immatériel. In: *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris: Maison des sciences de l'homme, p. 21–42.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Le Sens commun. Paris: Éditions de Minuit.
- Bromberger, Ch. (2020). Le patrimoine immatériel entre ambiguïtés et overdose. In: *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012*, Csergo, J., Hottin, Ch. et Schmit, P. Ethnologie de la France et des mondes contemporains. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 143–51. Disponible sur : <http://books.openedition.org/editionsmsmh/16389>.
- Csergo, J., Hottin, Ch., et Schmit, P. éds. (2020). *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales: Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.15990>.
- Dejan, D., et Pizzorni, F. Marc Jacobs, Jorijn Neyrinck, et Albert van der Zeijden (éds.) (2004). "L'anthropologue révélateur des traditions : chercheur ou Inventeur ?" In: *Fabrication de traditions, invention de modernité*. Paris: Maison des sciences de l'homme, p. 305–11.
- Foucault, M. (1992). *L'archéologie du savoir*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris: Gallimard.
- Georget, J.-L. (2009). Pour une autre histoire de la Volkskunde. *Revue de l'Institut français d'histoire en Allemagne*, n° 1, p. 235–53. <https://doi.org/10.4000/ifha.368>.
- Jacobs, M. (2017). Sauvegarde du PCI et éthique. In: *Patrimoine culturel immatériel*, édité par Lempereur, F. (éd.). Liège: Presses universitaires de Liège, p. 247–58.
- Jacobs, M., Neyrinck, J. et van der Zeijden, A. (éds.) (2014). UNESCO, Brokers and Critical Success (F)Actors in Safeguarding Intangible Cultural Heritage. *Volkskunde (Amsterdam, Netherlands)* 115, p. 249–56.
- Khaznadar, Ch. (2004). Patrimoine culturel immatériel : les problématiques. In: *Le patrimoine culturel immatériel: les enjeux, les problématiques, les pratiques [actes du colloque]*, édité par Fondation Forum d'Asilah et Maison des cultures du monde. Internationale de l'imaginaire 17. Arles: Maison des cultures du monde Actes Sud.
- Khaznadar, Ch. (2014). *Alerte : Patrimoine immatériel en danger. Warning: The Intangible Heritage in Danger*. Arles: Actes Sud
- Laplane, D. (1997). *La pensée d'outre-mots: la pensée sans langage et la relation pensée-langage*. Collection Les empêcheurs de penser en rond. Paris: Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.

- Legros, É. (1962). *Sur les noms et les tendances du folklore*. Liège: Musée de la Vie wallonne.
- Lempereur, F. (éd.). (2017). *Patrimoine culturel immatériel*. Manuel. Liège: Presses universitaires de Liège.
- Martiniello, M. (2013). *Penser l'ethnicité: identité, culture et relations sociales*. Éd. mise à jour et Augmentée. Liège: Presses Universitaires de Liège.
- Zeebroek, R. (2012). « Les difficultés du patrimoine immatériel » (note de lecture). *Uzance*, n° 2, p. 52–60.